

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHU DIJON BOURGOGNE



23 mars 2022

Le CHU Dijon Bourgogne ouvre son « Ségur de la Santé »

Après la gestion de quatre vagues de crise épidémique par l'ensemble des professionnels - et en plus du Ségur national, des mesures locales visant à valoriser l'engagement des professionnels pendant la gestion de la COVID-19 et à préparer l'après-crise ont été négociées avec les représentants du personnel élus au Comité Technique d'Établissement. Ce mardi 22 mars 2022, le CHU Dijon Bourgogne est ainsi l'un des premiers CHU de France à avoir signé son « Ségur de la Santé ».

Il s'agit d'accords locaux majoritaires signés entre la direction et les syndicats CFDT et Acteurs Santé-SNSH, prévoyant la déclinaison locale des mesures du Ségur RH et un ensemble d'actions complémentaires visant à :

- Reconnaître l'engagement des professionnels durant la crise
- Valoriser l'engagement futur des professionnels pour le service public hospitalier
- Développer l'agilité des organisations dans le respect des conditions de travail
- Améliorer l'attractivité des métiers.

Après 4 mois et plus de 30 heures de réunion de négociations avec l'ensemble des organisations représentatives, une quinzaine de mesures ont été actées et pourront bénéficier à l'ensemble des professionnels, à travers notamment :

- Un plan d'accès à la fonction publique pour 550 professionnels qu'ils soient administratifs, techniques, soignants. À ce titre, tous les soignants et tous les professionnels de catégorie C ayant plus de 2 ans d'ancienneté au CHU seront titularisés d'ici début 2023.
- De nouvelles primes qui seront accessibles aux professionnels : prime d'engagement collectif, forfait mobilité durable, prime d'engagement de service public.
- Des nouveaux moyens qui seront investis pour la formation et l'évolution professionnelle.
- D'autres éléments d'attractivité sont également prévus : majoration des heures supplémentaires pour les métiers en tension, modalité de travail en 12h particulièrement demandé par les jeunes soignants.

Ces mesures doivent permettre d'améliorer l'attractivité de l'établissement et sont un message fort envoyé par le CHU et les représentants signataires en reconnaissance de l'engagement exceptionnel durant les 5 vagues de la crise sanitaire qui ont particulièrement marqué l'établissement.

En 3 ans, 15 millions d'euros seront ainsi investis en soutien de ces mesures, dont 7 millions financés dans le cadre des enveloppes déléguées du Ségur de la Santé national.